

32, rue de la Machine 35111 La Fresnais

Concerne: Projet Terminal Ferry du Naye Saint Malo

Monsieur Stéphane PERRIN

Président du Conseil Régional

Mme. Danielle FAYSSE

Garante CNDP

M. Gille LURTON

Maire de saint Malo

Mme Huy san Tang



Notre association est très attentive à ce projet de Terminal Ferry du Naye et en approuve les enjeux

Nous avons participé à toutes les réunions, et avons toujours pu nous exprimer

Ce projet : il nous a été permis de pouvoir analyser les différents projets présentés, et le bilan de cette concertation vous a amené à retenir celui ci-dessus

A ce jour notre association considère que le Collectif Sablons monopolise trop les débats et donne une image négative de ce projet, n'hésite par à mener des actions, et communique son avis par voie de presse

Réunion publique présentée par ce collectif portant sur ce que l'ADICEE appelle de la désinformation, et comme j'ai pu le dire lors de la dernière réunion, aucun plan, aucune cote NGF, ne permet à ce jour de prouver les dires de ce collectif

✓ Interpelant des élus, l'ancien Maire M. Couanau en autres qui dans la presse parle d'un « photomontage » du projet qui lui a été présenté par le collectif. En tant qu'ancien Maire donner un avis négatif au regard d'un photomontage, nous semble pas raisonnable.

✓ Il se dit également qu'une rencontre avec les affaires maritimes de Saint Nazaire ? Brest ?je ne sais pas, aurait eu lieu. L'information qui leur aurait été donné, est que le projet verrait arriver des paquebots de croisières.....

Ce collectif est néfaste pour l'avancée de nos réunions pour ce projet et tente à défendre que des intérêts personnels et non des intérêts collectifs.

L'ADICEE souhaite que l'on avance vers des sujets non encore abordés à savoir :

- ✓ Ou seront déversés les sédiments
- ✓ Vibrations et conséquences sur les constructions voisines,
- ✓ Les poissons, mammifères marins,
- ✓ Ecosystèmes marins

Pour votre information M. COLIN a demandé à rentrer comme adhérent à l'ADICEE. Les membres du bureau ont refusé son adhésion

Si un collectif de riverains, une association, n'est pas d'accord avec ce projet, ils auront toutes possibilités de faire un recours contre le permis s'il est accordé.

L'ADICEE souhaite une poursuite de cette concertation qui a le mérite de nous donner toutes les avancées de ce projet

Nous ne souhaitons pas que ce collectif impose leur ordre du jour.

Vous, M. PERRIN, Mme FAYSSE, ainsi que vos intervenants dans l'élaboration de ce projet vous devez pouvoir poursuivre

Voilà le ressenti de l'ADICEE

Bien Cordialement

La Présidente ADICEE